



**Consultation publique**  
**Projets de règlement P-04-047-62 et P-08-019**  
**Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**  
**Projet de développement d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques**  
**sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel**

Compte rendu de la rencontre préparatoire

Date : 13 mai 2008

Heure : 9h00

Lieu : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 405, rue Ogilvy, bureau 111

Étaient présents :

Représentants de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension :

Mme Marie-Claude Besner, chef de division urbanisme, Division de l'urbanisme et des services aux entreprises, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Mme Roula Heubri, architecte préposée à la planification, Division de l'urbanisme et des services aux entreprises, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Représentante de la Ville de Montréal :

Mme Marie-Hélène Gaboury, conseillère en aménagement, Division urbanisme, Direction de la planification du développement du territoire, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Représentants de l'Office de consultation publique de Montréal :

Mme Catherine Chauvin, présidente de la commission

Mme Judy Gold, commissaire

M. Arlindo Vieira, commissaire

M. Marc Breton, analyste

**1. Ouverture de la rencontre**

La présidente de la commission, Mme Catherine Chauvin ouvre la réunion en présentant les membres de la commission et en invitant les représentants de l'arrondissement et de la Ville à s'identifier. Mme Chauvin indique ensuite que la rencontre a pour but d'expliquer le déroulement de la consultation publique, de préciser les rôles respectifs et de discuter des enjeux du projet de développement.

**2. Le déroulement de la consultation**

Les séances thématiques d'information

La première partie de la consultation prendra la forme de séances thématiques d'information. La séance du 20 mai sera consacrée au concept d'aménagement et aux impacts économiques du projet et la séance du 21 mai, à ses impacts sur la circulation, l'accessibilité, le stationnement et la sécurité. Suite à leurs présentations respectives, les représentants de la Ville, de l'arrondissement et du promoteur répondront aux questions que les citoyens et la commission leur adresseront. Les séances thématiques d'information auront lieu au buffet Le Château Saint-Michel et débuteront à 19h00.

#### Les séances d'audition des opinions et des mémoires

La seconde partie de la consultation est dédiée à l'audition des opinions et des mémoires des citoyens. La séance d'audition des opinions et des mémoires se tiendra le 10 juin, à 19h00, au buffet Le Château Saint-Michel.

Si le nombre d'intervenants le justifie, des séances supplémentaires d'information et d'audition des opinions et des mémoires pourront être tenues.

#### Les étapes subséquentes

Après les séances de consultation publique, la commission procédera à l'analyse de l'information et des opinions recueillies. Elle rédigera ensuite son rapport qui sera rendu public dans les meilleurs délais.

### **3. Rôle et responsabilités des porte-parole et des personnes-ressources**

La présidente de la commission précise que la commission peut poser des questions additionnelles et doit s'assurer de la clarté des réponses fournies. Elle doit également veiller au respect du temps alloué aux présentations et à l'importance que soit fournie une information compréhensible de tous.

Une discussion s'engage afin d'identifier les personnes-ressources qui seront présentes lors des séances thématiques d'information et en vue de clarifier le rôle de chacun.

### **4. La documentation**

À la demande de la présidente de la commission, les représentants de la Ville et de l'arrondissement recensent la documentation devant encore être déposée à l'Office en vue de la consultation.

### **5. Le cheminement du projet**

Les représentants de la Ville et de l'arrondissement procèdent à un survol des différentes étapes de planification du projet de développement. Ils font mention, entre autres, des discussions qui se sont tenues lors des rencontres du comité de concertation, de même que du déroulement de la rencontre d'information et de la journée porte ouverte qui ont été organisées afin de présenter le projet aux citoyens.

## **6. Les enjeux**

La présidente de la commission ouvre une discussion sur une série d'enjeux et de préoccupations qui découlent d'un premier examen de la documentation reçue.

## **7. Varia**

Quelques éléments d'information ont fait l'objet d'échanges et de discussions.